

Introduction à la théologie dogmatique

10. La division de la dogmatique

Nous avons déjà dit pourquoi nous divisons la dogmatique en une partie « formelle » et en une partie « matérielle ». La première partie traite de ce que nous avons étudié jusqu'ici de l'histoire de la dogmatique et de la « source » de la dogmatique. La partie matérielle expose d'une manière systématique le contenu de la Bible. Les prolégomènes appartiennent pleinement à la dogmatique.

Ici, nous parlerons de la division de la deuxième partie de la dogmatique. On peut se servir d'une division trinitaire. Une première partie traite de la doctrine de Dieu (qualité, essence, la Trinité elle-même). Ensuite des « *opera ad extra* » de Dieu, c'est-à-dire ses œuvres accomplies hors de lui. D'abord l'œuvre du Père, ensuite celle du Fils et finalement celle du Saint-Esprit. Seulement les « *opera ad extra sunt indivisa* ». Il y a donc deux possibilités : soit de parler de toutes les œuvres de Dieu d'abord du point de vue des œuvres du Père, ensuite du point de vue des œuvres du Fils et enfin du point de vue des œuvres du Saint-Esprit; soit de parler d'abord de l'œuvre appropriée au Père (la création), ensuite de l'œuvre appropriée au Fils (la réconciliation) et enfin de l'œuvre appropriée au Saint-Esprit (l'application de l'œuvre du Christ).

L'inconvénient de la première possibilité est que l'examen des différentes œuvres par lesquelles Dieu se fait connaître manque de clarté; on doit parler de toutes les œuvres de Dieu en trois fois et dans différentes parties de la dogmatique. On peut aussi oublier facilement que l'on parle des œuvres de Dieu indivisibles qu'on considère de différents points de vue. Ainsi les œuvres essentielles deviennent-elles, pour l'idée du dogmaticien et de ceux qui étudient son travail, des œuvres « personnelles »; la seconde possibilité est à préférer. Elle traite d'abord de l'œuvre de la création tout entière, ensuite de celle de la réconciliation et enfin de celle de l'application du salut. Cette méthode peut facilement faire ressortir que les différentes œuvres peuvent être appropriées à une personne de la Trinité, bien qu'elles soient trinitaires. On peut donc parler dans le chapitre de la création, de la relation entre le Christ et la création et de celle entre le Saint-Esprit et de la création, etc.

Cette deuxième possibilité de division a cependant aussi un inconvénient, bien que moins grand que celui de la première. Cet inconvénient consiste en ce fait que le cadre trinitaire doit quelquefois mener à un traitement des sujets qu'il fallait mieux étudier en leur totalité, dans différents chapitres de la dogmatique, si on veut strictement appliquer la division trinitaire. Pensons par exemple à la doctrine des sacrements. Dans quelle partie doit-on en parler? Dans la christologie, parce que le Christ les a institués? Ou dans la pneumatologie, parce qu'ils servent à l'application du salut? La division trinitaire semble impliquer qu'il faut en traiter deux fois. C'est pourquoi nous préférons encore une autre manière de diviser. Cette manière doit être empruntée à la révélation elle-même comme la division trinitaire. Car il n'est pas permis d'encadrer la vérité révélée dans un schéma qui lui est étranger. C'est

pourquoi la division trinitaire est bonne en principe. Car il s'agit dans la révélation de Dieu de ce Dieu qui se fait connaître comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit, justement par les différentes œuvres dont nous parle la Bible.

La méthode que nous choisissons a aussi sa base dans la révélation. Nous la fondons sur le fait qu'il est caractéristique pour la révélation de Dieu qu'elle soit une histoire par laquelle il se fait connaître. C'est pourquoi nous parlons d'abord de Dieu en lui-même comme il existe indépendamment de l'histoire dont il est la cause. Ensuite, nous parlons du conseil de Dieu par lequel il gouverne l'histoire. Et après cela, nous traitons de Dieu le Créateur qui s'oppose aussi au péché; de Dieu comme Réconciliateur; de Dieu comme il ramène sa création vers lui et enfin de Dieu comme il sera finalement glorifié de nouveau par toutes ses œuvres. Cette division fait aussi justice au fait que toutes les choses dont nous devons parler dans la dogmatique sont de Dieu, par Dieu et pour Dieu (Rm 11.36). Ainsi, la dogmatique a-t-elle donc différents chapitres.

Parvenus à ce point, nous pouvons dire que la dogmatique est la partie de la théologie qui décrit d'une manière systématique ce que Dieu a révélé par la Bible et à l'Église.

La dogmatique doit exposer la vérité de Dieu d'une manière qui est essentiellement déterminée par le fait que Dieu veut que sa vérité entre dans la conscience des hommes. La Bible en reste la seule source. En ajoutant le « Ce que Dieu veut révéler à l'Église », nous exprimons qu'elle s'occupe de la révélation divine du point de vue spécial de son caractère obligatoire pour la foi et pour la prédication de l'Église.

Aaron Kayayan, pasteur

Introduction à la théologie dogmatique. Révélation et connaissance du salut. Premier fascicule. Une introduction à la foi réformée. Foi et Vie Réformées, 1998.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))